

베르사이한국문화협회 Association Culture Coréenne de Versailles Saison 2025-2026

Site: www.accversailles.com E-mail: accversailles@gmail.com N° SIRET: 908 720 964 00018

N° RNA: W784009211 BIC: CMCIFR2A

Tél: 06 35 77 94 94

IBAN: FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 Titulaire du compte: Association Culture Coréenne de Versailles

Demande d'inscription - Cours de Hapkido art martial coréen

écrire en MAJUSCULE Date de demande : le / 20

Nom		Prénom	
Adresse postale		Date de naissance	/ /
Code postal		E mail	
Ville		Portable	
Coordonnées du parent	Obligatoire si l'élève est mineur(e) tel e-mail		Nom, prénom du parent, signature

Cours annuel présentiel pour Ado-Adultes (à partir de 12 ans / périodes scolaires)

*** 400 euros de remboursement ou déduction des impôts sur le Don de 600 euros *** voire la fiche de don

cocher	niveau	Jours et horaires	Nombre Max	Tarif = Don	Lieu 78000 Versailles	1er cours
X	10 geup – 1 geup	Mercredi 20h-21h30 Samedi 14h30-16h	25	600€	3, rue des Missionnaires	Le mercredi 17 septembre 2025
	1 dan – 3 dan	Mercredi Samedi	25	600€	78000 Versailles	Septembre 2026

Autorisation parentale	Certificat médical		
J'autorise (mon fils, ma fille) : à pratiquer le Hapkido(art martial coréen) et en compétition.	Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des règlements du Centre français de Hapkido (consultable sur www.hapkimudo.fr) et avoir examiné Mme, Mr, qui ne présente pas, ce jour de contre indication, pour le Hapkido:		
Le à Signature	Date: Lieu:	Cachet et Signature :	

- * L'acquisition d'un manuel proposé par le professeur est obligatoire.
- * Les tenues sont obligatoires pour pratiquer ce sport. Les tenues sont vendues par l'asso au prix de l'achat.
- * Il faut prévoir une bouteille d'eau.
- * Si le nombre d'élèves n'est pas suffisant, les cours seront supprimés même en cours d'année.
- * Les élèves doivent respecter envers les professeurs, le lieu, les horaires etc.
- * Les élèves ont le droit de faire la démonstration pour le festival coréen.
- * Les élèves ont le droit au voyage en Corée organisé par l'Asso tous les 2 ans sous certaines conditions et sous l'autorisation des parents.



베르사이한국문화협회 Association Culture Coréenne de Versailles Saison 2025-2026

Site: www.accversailles.com E-mail: accversailles@gmail.com N° SIRET: 908 720 964 00018

N° RNA: W784009211 BIC: CMCIFR2A

IBAN: FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 Titulaire du compte: Association Culture Coréenne de Versailles

Don pour l'association

Chers amis, Chères amies

Vous pouvez soutenir l'Association Culture Coréenne de Versailles (ACCV) au travers d'un don qui sera déductible de vos impôts. Voici les infos de www.impots.gouv.fr



Tél: 06 35 77 94 94

Dons aux organismes d'intérêt général

Vous avez effectué des versements sous forme de dons à des organismes d'intérêt général. Il s'agit notamment des organismes suivants :

•œuvres ou organismes d'intérêt général présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la valorisation du patrimoine ou à la défense de l'environnement

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Portez case 7 UF de votre déclaration de revenus le montant des versements faits à des organismes situés en France.

-----2 movens pour faire un don-----

1. Virement puis envoyez la fiche d'info personnelle par SMS au 06 35 77 94 94 Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement par voie postale.

Code Banque	Code Guichet Numéro de Compte		Clé RIB	Domiciliation	
10278	06159	00020210501	20	CCM VIROFLAY	
entifiant international de		ahar)		BIC (Bank Identification Code)	
IBAN (Intern	ational Bank Account nun			CMCIFR2A	
	ASS	1050 120 OCIATION CULTURE COP REAILLES JE LEO DELIBES OO VERSAILLES			

2. Par voie postale (plusieurs chèque possible)

Envoyez la fiche d'info personnelle et un ou plusieurs chèques datés et signés à l'ordre de ACCV, à l'adresse : ACCV, 2 rue Léo DELIBES 78000 Versailles

Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement par voie postale.

------La fiche d'info personnelle-----écrire en MAJUSCULE

ecrire en Mia	AJUSCULE
Nom	Date de naissance
Prénom	E-mail
Adresse postale	Portable
Code postale	Montant
Ville	de votre don

Au nom de l'ACCV, on vous remercie de votre soutien qui nous permet de faire rayonner la culture coréenne en France.



베르사이한국문화협회 Association Culture Coréenne de Versailles Saison 2025-2026

Site: www.accversailles.com E-mail: accversailles@gmail.com N° SIRET: 908 720 964 00018

N° RNA: W784009211 BIC: CMCIFR2A

IBAN: FR76 1027 8061 5900 0202 1050 120 Titulaire du compte: Association Culture Coréenne de Versailles

Règlement intérieur et les informations importantes avant l'inscription

A. Tous les informations

Regardez attentivement notre site internet www.accversailles.com pour être informé des horaires, dates, lieux, tarifs, date limite d'inscription, les informations générales etc.

B. Inscription

Si vous avez décidé de prendre un cours, imprimez la demande d'inscription sur notre site internet, remplissez la en précisant les dates et les horaires, puis l'envoyez avec un ou plusieurs chèques datés et signés à l'ordre de ACCV,

à l'adresse : ACCV, 2, rue Léo DELIBES, 78000 VERSAILLES (faites une photo de votre fiche d' inscription avant d'envoyer)

C. Annulation et remboursement

Le cours pourra être annulé si le nombre insuffisant. Soyez attentif au message envoyé par l'ACCV concernant l'annulation du cours pour être informé de la modalité du remboursement.

Type de cours	Mn	Mx
Cours de Coréen sur place (en ligne)	7(10)	30(50)
Cours de K-pop / conférencinéma	10	30
Cours de cuisine et Hapkido	5	12
Cours de l'histoire coréenne en ligne	5	200
Cours de Taekkyon et calligraphie	5	20

Important

(a) En cas d'annulation de votre part

Par la loi associative, l'asso ne rembourse pas la cotisations des adhérents sauf le cas de justificatif de déménagement et de décès.

Malgré cette loi, par le règlement intérieur,

Date de demande de remboursement	Taux de remboursement
aucune présence au cours	100 %
en septembre et octobre	70 %
en novembre et décembre	50 %
en janvier et février	30 %
à partir de mars	0 %
En septembre et octobre sur votre don	100 euros

Mais vous pouvez tout à fait récupérer le reste en cours d'année par d'autres activités de l'asso ou pour l'année suivante avec accord de l'association.

@ En cas de problème de l'asso, l'asso peut rembourser la cotisation au prorata à la demande de l'adhérent si l'adhérent ne peut pas suivre le cours en cours d'année à cause de changement de lieu, horaire, etc, causé pas l'association.

mis à jour le 20 juin 2025

Tél: 06 35 77 94 94

D. Réduction exceptionnelle

- Le tarif du cours annuel pour les bénévoles de ACCV: 0 euro
- L'inscription en cours d'année : au prorata temporis.
- E. La liste et la liste d'attente sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions et selon la disponibilité des places.

F. Communication

L'association groupe les élèves dans whatsapp pour les informations utiles de cours, car les horaires, les lieux du cours, livre manuel etc, peuvent être modifiés brutalement. Donc les élèves et les parents des élèves mineurs doivent installer whatsapp au moment de l'inscription.

Toutes les personnes dans ce groupe sont en obligation de bien maintenir une bonne ambiance tout au long de l'année. En cas de contraire, le responsable a le droit d'expulser la personne concernée du groupe whatsapp.

G. Conditions pour être bénévole et ses obligations

- Agé(e) de plus de 18 ans
- Inscrit(e) à un cours annuel, au minimum (parent d'enfant inscris au cours annuel peut devenir bénévole)
- Participer à la préparation de nos activités et être assistant pendant le cours et en dehors des cours (Festivals coréens à Versailles et dans des régions, Korea festival, fête de fin d'année, assemblée générale, etc..)

H. Conditions pour être stagiaires

- Agé(e) de plus de 14 ans
- inscrit(e) à un cours annuel de l'ACCV
- Participer aux plusieurs événements de l'ACCV

J. Don pour l'association

Faites un don de 600 euros pour notre association, vous serez remboursé 400 euros par le service des impôts. Ce don sera déclaré aux impôts et se servira utile pour améliorer la vie des adhérents. L'asso vous fera une attestation de votre don. On vous envoie un grand merci à l'avance!

*** Le montant de don ne sera pas remboursé. Mais, en cas de déménagement, on vous fera 100 euros de remboursement sur votre don ***